

tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)
de Monsieur HUCHOT et Madame VILLEMEJEANNE, Conseillers
En présence de Madame GAVALDA, Rapporteure publique
Madame CHOUART, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2301757	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 34172 22 M0187 en date du 5 octobre 2022 par lequel le maire de la commune de Montpellier a délivré un permis de construire à Mme x en vue d'une surélévation, d'une reprise complète de la toiture et de la façade arrière, du remplacement des menuiseries et d'une démolition d'un abri de jardin sur un terrain sis 7 rue Valette, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux du 5 décembre 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x Madame x Madame x Monsieur x Madame x	Monsieur x Madame x Madame x Monsieur x
Défendeur	COMMUNE DE MONTPELLIER Madame x Monsieur x	Madame x SCP CGCB & ASSOCIES (Cour) Maître AVALLONE Sébastien (Cour) Monsieur x
02)	DOSSIER N° 2303522	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT

Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 034 108 22 V0071 en date du 11 janvier 2023 par lequel le maire de la commune de Frontignan a délivré un permis de construire à M. x en vue de la construction d'une maison individuelle sur un terrain sis 10 rue des Garrigues, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 17 avril 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	AVOCATS VERBATEAM (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE FRONTIGNAN Monsieur x	SELARL DL AVOCATS Monsieur x

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2304401	RAPPORTEURE: Madame Pauline VILLEMEJEANNE
Titre de l'affaire	annulation de l'arrêté n°PC 34 120 23 M00001 du 1 ^{er} juin 2023 par lequel Monsieur le Maire de la Commune de JACOU a sursis à statuer sur la demande de permis de construire de Monsieur x pour une durée de deux ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	M. x	Maître FRAYSSINET CATHERINE (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE JACOU	SELARL VPNG AVOCATS (Cour)
Observateur	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
04)	DOSSIER N° 2306073	RAPPORTEURE: Madame Pauline VILLEMEJEANNE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 21 juillet 2023 portant suspension de fonctions pour raison disciplinaire à compter du 1 ^{er} septembre 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER	
05)	DOSSIER N° 2400838	RAPPORTEURE: Madame Pauline VILLEMEJEANNE
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 13 décembre 2023 de prolongation de sa suspension dans l'intérêt du service à compter du 1 ^{er} janvier 2024	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER	
06)	DOSSIER N° 2400722	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 8 septembre 2023 portant affectation au poste d'instructeur droit des sols au sein du pôle développement urbain ensemble le rejet de son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	Maître BEZAUD Alexandre (Cour)
Défendeur	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	AARPI CARBONE AVOCATS

